



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

antidépresseurs

Question écrite n° 97642

Texte de la question

Mme Sabine Buis attire l'attention de Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur les difficultés rencontrées par les médecins psychiatres dans la prise en charge de certains de leurs patients. En effet, la classe thérapeutique des antidépresseurs appelés IMAO n'est plus représentée en France que par un seul médicament, le Marsilid. Ce médicament de seconde intention est prescrit aux personnes qui ne réagissent pas aux autres types d'antidépresseurs. Or il s'avère que depuis fin décembre 2014 et pour une durée indéterminée, le Marsilid est en rupture de stock. Selon les informations fournies par le fabricant anglais PRIMUS Lab, cette situation serait due à un retard de signature d'environ 18 mois par l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM) qui aurait exigé des compléments d'information concernant la production de ce produit pourtant commercialisé depuis environ 60 ans. À ce jour aucune date de remise en circulation n'est avancée et les patients résistant à tout autre traitement se retrouvent sans rien ou presque. Aussi, elle lui demande quelles mesures le Gouvernement entend prendre pour remédier à ce problème et dans quel délai le Marsilid pourra être à nouveau être commercialisé en France.

Données clés

Auteur : [Mme Sabine Buis](#)

Circonscription : Ardèche (3^e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 97642

Rubrique : Pharmacie et médicaments

Ministère interrogé : Affaires sociales et santé

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [12 juillet 2016](#), page 6456

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)